



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 109751

Texte de la question

M. Patrick Roy souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les revendications formulées par les quatre principales organisations syndicales de pompiers professionnels (CGT, FO, CFTC et FASPP). Ces dernières exigent notamment des aménagements de fin de carrière et la possibilité d'une retraite anticipée à cinquante-cinq ans. Au regard des risques encourus par les pompiers dans le cadre de l'exercice souvent très difficile de leurs fonctions, ces revendications apparaissent comme étant légitimes et fondées. Or les syndicats affirment n'avoir obtenu aucune réponse suite à la réunion de plusieurs groupes de travail fin septembre et dans le courant du mois d'octobre, mis en place par le ministre délégué aux collectivités locales Brice Hortefeux, sur la base des demandes des pompiers. Il souhaite donc connaître ses intentions précises en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109751

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11749